

l'auguste Reine du Ciel et par l'application des *Roses Bénites*, je suis parfaitement guérie. Depuis mon dernier Pèlerinage du mois de juillet, je n'ai absolument rien senti.

Merci à Notre-Dame du Saint Rosaire !

Mme LYMBURNER.

St-Pierre-les-Becquets, 1er aout 1894:

Mon petit garçon, âgé de dix ans, était accablé, depuis plusieurs années, d'un mal d'yeux qui le faisait beaucoup souffrir. Dans ma peine extrême, je m'adressai à Notre-Dame du T. S. Rosaire. Je fis, avec mon enfant, un Pèlerinage à son Sanctuaire le 17 juin et une Neuvaine, et je promis de faire publier sa guérison dans les Annales. Et aujourd'hui je viens accomplir ma promesse : il est parfaitement guéri. La seule crainte qui me reste, c'est de ne pouvoir assez remercier le bon Dieu et Notre-Dame du Saint Rosaire de m'avoir accordé une si grande grâce.—Dame J. A.

La Baie du-Febvre, 9 août 1894.

Depuis 10 mois, mon mari souffrait d'un rhumatisme à la jambe gauche : il s'est fait soigner par les médecins, mais les remèdes n'ayant aucun effet et le mal empirant, il fit le Pèlerinage, le 3 juillet, au Cap, troisième jour du Triduum, suivi d'une Neuvaine et l'usage des *Roses Bénites* : à la fin de la Neuvaine, il était parfaitement guéri.

Eternelle reconnaissance à la douce Reine du Rosaire, notre charitable Bienfaitrice !

Dame ARTHUR RENÉ.